

Pessac le 11 décembre 2009

ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERÊTS DES QUARTIERS ET COMITES DE BIENFAISANCE ET FÊTES

Groupement déclaré sous le n°3240 Agréé protection de l'environnement

Siège social : Moulin de Noës 46 rue Laurenson 33600 PESSAC ⊠17 avenue André Danglade ☎ 05 56 45 55 51

 $\frac{www.federation-quartiers-pessac.com}{Courriel: \underline{federation@federation-quartiers-pessac.com}}$

Monsieur le Maire de Pessac

Mairie de Pessac Place de la V^e République 33604 PESSAC CEDEX

~~~

Objet : Application de la réglementation des vide-greniers à Pessac

Notre Réf.: FscqP-2009-21

Références: Loi 2008-776 du 4 août 2008, Décret 2009-16 du 7 janvier 2009 et Circulaire du Préfet de la Gironde du 22 janvier 2009

P.Jointes: 3 annexes

~~~~

Monsieur le Maire,

Je vous adresse, en pièces jointes, les éléments à prendre en considération en matière d'organisation des vide-greniers par les quartiers, en application des textes rappelés en référence, pour respecter :

- La légalité républicaine ;
- La nature, le rôle et le fonctionnement des syndicats et comités de quartiers et de leur fédération ;
- Les principes concrets du développement durable.

Je me tiens à votre disposition pour préciser, le cas échéant, cette demande et vous prie d'agréer, *Monsieur le Maire*, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

D. LESTYNEK

<u>Destinataire</u>: cf. supra 1ex. (fdvidgremair09 +3an.) <u>Copies</u>: Pdt, archives et groupe de travail 1 ex.



W332000666